

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

Qu'est-ce qu'un DEEE ?

C'est un équipement fonctionnant avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur, dont on veut se séparer.

Pourquoi les récupère-t-on ?

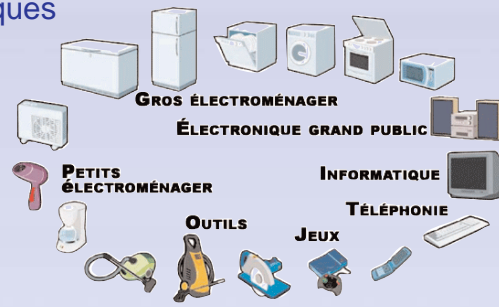
Les DEEE peuvent contenir des substances dangereuses (Gaz à effet de serre, métaux lourds) nuisibles à l'environnement si leur élimination est mal réalisée. En revanche, ils sont composés aussi de matériaux recyclables. (plastique, acier...)

Qu'est ce que le "1 pour 1" ?

A l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a pour OBLIGATION de reprendre l'appareil usagé du même type, même lors des livraisons !

L'éco-taxe ou éco participation :

Le "1 pour 1" est un service désormais inclus dans le prix d'achat des appareils. C'est l'éco participation.



POUR LES AUTRES DÉCHETS...



Les déchets toxiques
(produits chimiques, peintures, huiles usagées, produits phytosanitaires...)

Apport volontaire
1er samedi du mois
Place Louis XIII
de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h

Les piles

Apport volontaire
Hôtel de ville, Espace du sport, les écoles maternelles et primaires, Médiathèque, centre technique municipal, poste de police.



Les déchets verts
(végétaux, gazon, feuilles, branches d'arbres...)

En sac ou en fagot d'un mètre, collecte tous les lundis à partir de 9 h 00. Du 1er mars au 30 novembre.

ILS PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE

Les médicaments
(emballages, médicaments périmés)

Apport volontaire
Uniquement en pharmacie.



La Déchèterie

Ouverture : (uniquement aux particuliers)

De mai à septembre

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 14 h 00 à 19 h 00
Samedi de 9 h 00 à 19 h 00
Dimanche de 9 h 00 à 13 h 00

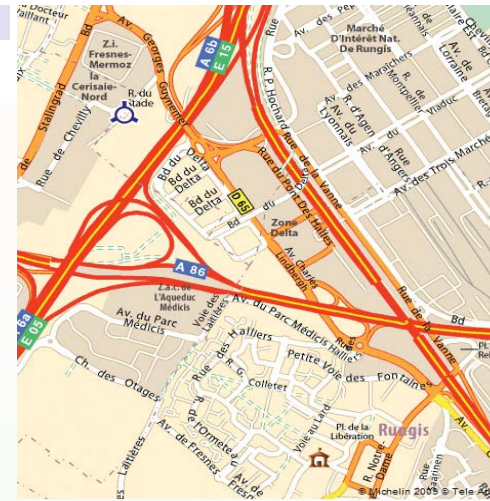
D'octobre à avril

Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi de 9 h 00 à 18 h 00
Dimanche de 9 h 00 à 12 h 00

Fermée tous les mardis et les jours fériés.

Que peut-on y déposer ?

Les déchets végétaux
Les métaux
Les déblais et gravats (issus du bricolage familial)
Les cartons, journaux, magazines, le verre
Les textiles
Les lampes usagées basse consommation
Les DEEE (déchets électriques et électroniques).
Les déchets dangereux (huiles de vidanges, peintures, acides, aérosols, antigels...)
Les pneus déjantés de véhicules légers
Batteries



Pour plus de renseignements
contacter la déchèterie.

Tél : 01 49 84 45 91

Questions - Réponses

Que signifie le Point Vert Eco-Emballages ?



Chaque producteur est responsable de ses déchets. Ce point vert indique l'adhésion des entreprises au financement du Programme Eco-Emballages afin de valoriser les déchets d'emballages ménagers. Diminuer leur volume, leur poids en matières.

Faut-il laver les emballages à recycler ?

Non. Pensez à cette ressource précieuse qu'est l'eau !
Il suffit de bien les vider ou les racler afin de ne pas salir les autres emballages.

J'ai un doute, que faire ?

Plutôt que de souiller tout le contenu du bac (jaune) à emballages, en cas de doute, mieux vaut mettre ses déchets avec les ordures ménagères.
Si toutefois on constate, lors de la collecte, que le contenu du bac jaune n'est pas conforme, le collecteur est autorisé à le refuser.

Pourquoi ne recycle-t-on pas tous les plastiques ? (Sacs, sachets, petits emballages...)

Les sacs, les suremballages, les pots de yaourts sont fabriqués avec des plastiques trop fins (mauvaise valorisation de la matière).

PRÉSERVONS LA PLANÈTE

LE GUIDE DU TRI

Pour tout renseignement
contacter le centre
technique municipal
au 01 79 61 61 40



DANS LE BAC JAUNE SE RECYCLENT...

Collecte le mardi
pour toute la ville.



Cartons, suremballages cartonnés,
briques alimentaires (lait, soupe, jus de fruits,
bien vidés mais non lavés).



Papiers,
magazines,
prospectus,
journaux.



Canettes,
conserves,
barquettes en
aluminium,
bidons de sirop,
aérosols.



**Pour le Plastique : uniquement les bouteilles et les flacons !
Attention : pas de sacs en plastique**

DANS LE BAC VERT SE RECYCLENT...



Bouteilles et flacons
(sans les bouchons)



Pots et bocaux
(sans couvercles)

Collecte le 1er et
3ème mercredi de
chaque mois sur toute
la ville.



Déchets
non recyclés



Déchets
alimentaires
et
ménagères,
boîte à
pizza...



Sacs, sachets,
pots en plastique,
barquette en
polystyrène.



Vaisselle,
poterie...

- Ancien village/Quartier du Lagué :
lundi - jeudi
- Quartier des Antes :
mardi - vendredi

**A mettre dans LE SAC
D'ORDURES MÉNAGÈRES**